Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8270452
Centre d'intérêt: 34

Laferrière, Michel.

Les élèves haïtiens à Montréal : problèmes linguistiques et culturels / Michel Laferrière. -- [Montréal] : M. Laferrière, 1978.
30 f. ; 28 cm.

"Le texte [...] es [sic] l'un des résultats du travail mené dans le cadre du Projet de recherche sur l'éducation des groupes minoritaires au Québec que l'auteur dirige à l'Université McGill. Ce projet est financé par le Programme F.C.A.C. du Ministère de l'éducation du Québec".
Bibliographie: f. 27-30.

Cote Dewey: 371.97'969'7294/L162e Cote LC: LC/2804.2/.93

Descripteur(s): *Groupe ethnique *Attitude raciale *Adaptation scolaire *Adaptation au milieu *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Haïtien

Mené dans le cadre du Projet de recherche sur l'éducation des groupes minoritaires au Québec, que l'auteur dirige à l'Université McGill, ce travail tente d'expliquer pourquoi le problème scolaire des Noirs francophones est très récent d'une part, et d'autre part quels types de problèmes différents les élèves d'origine haïtienne rencontrent: problèmes de langue, problèmes tenant aux différences entre l'école en Haïti et l'école au Québec, et problèmes tenant aux différences raciales entre Québécois d'origine franco-canadienne et immigrants ou enfants d'immigrants d'origine haïtienne.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 06
Financement: Bénéficiaire - Université McGill
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGES
Programme(s) de subvention - FCAC
Auteur de l'analyse: fr

I 0 0 0 0270452

Les élèves haïtiens à Montréal: problèmes linguistiques et culturels.

Michel Laferrière

E D U Q 8270452

LES ELEVES HAITIENS A MONTREAL:

PROBLEMES LINGUISTIQUES ET CULTURELS

Michel Laferriere

Faculte d'Education

Universite McGill

1978

Le texte que nous presentons ici es l'un des resultats du travail mene dans le cadre du Projet de Recherche sur l'Education des Groupes Minoritaires au Quebec que l'auteur dirige a lUniversite McGill. Ce projet est finance par le Programme F.C.A.C. du Ministere de l'Education du Quebec.

Nous tenons a remercier M. Viateur Ravary, Directeur des Etudes a la Comission des Ecoles Catholiques de Montreal, ainsi que les administrateurs, professeurs et eleves des ecoles que nous avons visitees. Nous ne pouvons les nommer ici, ayant promis a tous nos sujets l'anonymat.

L'education des enfants noirs en Amerique du Nord a souvent "fait probleme", pour differents groupes, a differentes epoques et en differents endroits. Aux Etats Unis, le cas le plus etudie sans aucun doute, le probleme a ete, pour beaucoup de blancs, d'exclure les noirs de toute possibilite d'education. Cette exclusion fut le fait de lois dans le Sud esclavagiste, puis de coutumes, reloguant les noirs dans des ecoles segregees de qualite inferieure (Bullock, 1967). Pour les noirs eux-mems, le probleme fut d'abord un probleme d'acces a l'education, puis, a la fin du XIX eme siecle, une probleme quant au type d'education: Booker T. Washington preconisant une formation pratique professionnelle, et W.E. DuBois reclamant au contraire la possibilite d'une education generale liberale, comme celle des blancs. Depuis la seconde moitie du vingtieme siecle, la segregation et la [illegible] qualite de l'education des noirs est devenu aux [illegible]s un probleme social manifeste-- c'est a dire, selon Robert K. Merton, un probleme reconnu dans la societe et dont le caractere essentiel "consiste en une difference substantielle entre les valeurs largement acceptees socialement et les conditions reelles de la vie sociale"(Merton et Nisbet, 1966:10)(1). La decision de la

(1)" consists of a substantial discrepancy between widely shared social standards and actual conditions of social life"

Cour Suprem de 1954, declarant illegale la segregation dans les ecoles publiques et les nombreux programmes d'education compensatoire et d'intervention sociale en faveur des minorites depuis les annees soixante indiquent la reconnaissance qu'il n'y a jamais eu, aux Etats Unis, egalite des chances pour les noirs comme le voudrait l'idoologie americaine.

Quand on examine le cas du Canada, on s'apercoit que l'education des noirs a donne lieu a des debats souvent proches de ceux que l'on trouve aux Etats Unis, mais que tres peu de recherches ont ete entreprises jusqu'a maintenant. Il n'existe pas d'histoire de l'education des noirs au Canada, mais un certain nombre d'informations ont ete rassemblees sur les provinces ou on trouve des communautes noires ancoinnes et relativement importantes, l'Ontario et la Nouvelle Ecosse par exemple. Robert Winks, dans une etude tres detaillee de l'histoire des noirs au Canada (Winks, 1971) note que les lois et les pratiques locales en education contredisent le sentiment de superiorite morale que les Canadiens ont sur leurs voisins du Sud; Winks donne de nombreux exemples de segregation scolaire en Ontario, note de nombreuses petitions de citoyens blancs demandant que les enfants noirs soient separes de leurs enfants (pour des raisons aussi variees que"l'odeur" des noirs, ou les risques d'intermariage, ou sans raison). Winks souligne aussi

que la loi scolaire de 1859, qui rendait possible la creation d'ecoles separees pour les noirs, est restee inscrite sur les statuts du Ministere de l'Education de l'Ontario jusqu'en 1964, ou que l'Acte d'Education de 1918 permettait, en Nouvelle Ecosse, la construction d'immeubles separes pour eviter le melange des sexes ou des races (Winks, 1971: 362-389). Discrimination raciale et segregation scolaire furent aussi le lot de la petite colonie noire de Amber Valley, Alberta (Winks, 1971: 381, et Grow, 1974: 28, 37). Cependant la plupart des recherches ont porte sur la Nouvelle Ecosse, ou, selon Winks, "en 1970, les noirs...-- un dixieme de la population de la province-- etaient l'un des groupes minoritaires desavantages les plus suretudies au Canada" (Winks, 1971: 384) (1). Dans la region metropolitaine de Toronto, ou l'on trouve depuis les annees soixante un grand nombre d'immigrants d'origine antillaise, l'education des noirs a ete definie comme faisant problems par les groupes de la communaute antillaise et les responsables des institutions scolaires , le problems etant surtout un problems d'acceptation et d'ajustement plus qu'un problems de segregation intentionnelle (Schreiber, 1971). Si on examine le

(1) "By 1970 the Negro...--one tenth the population of the province-- was one of the most overstudied, underprivileged minorities in Canada".

cas du Quebec, on trouve que l'education des noirs n'a ete comme faisant probleme que depuis une dizaine d'annees, et ce presqu'uniquement pour la commission scolaire anglophone, le Protestant School Board of Greater Montreal ou P.S.B.G.M. (1) (Laferriere, 1976). La Commission des Ecoles Catholiques de Montreal, ou C.E.C.M., recoit pourtant depuis quelques annees un nombre croissant d'eleves noirs, en tres grande majorite d'origine haitienne; dans le texte qui suit, nous essaierons d'expliquer pourquoi le probleme scolaire des noirs francophones est tres recent d'une part, et d'autre part quels types de problemes differents les eleves d'origine haitienne rencontrent: problemes de langue d'une part, problemes tenant aux differences entre l'ecole en Haiti et l'ecole au Quebec, d'autre part, enfin problemes tenant aux differences raciales entre quebecois d'origine franco-canadienne et immigrants ou enfants d'immigrants d'origine haitienne.

Alors qu'il existe un certain nombre de signes tendant a prouver que l'education des eleves noirs anglophones constitue un probleme, les signes concernant

(1) Le systeme scolaire public de Montreal est divise en deux commissions, sur des bases religieuses. L'une, le Protestant School Board of Greater Montreal, est principalement anglophone. l'autre, la Commission des Ecoles Catholiques de Montreal, comporte un secteur anglophone, et un secteur francophone environ cinq fois plus important que le secteur anglophone.

les noirs francophones sont encore fort peu nombreux.

Les eleves noirs du P.S.B.G.M., au nombre de plus de 4000 (1) sur un total de plus de 50 000 eleves anglophones, ont ete l'objet d'attentions particulieres en raison des problemes percus par les enseignants et surtout de l'action de certains groupes de la communaute noire anglophone, surtout du Qubebec Board of Black Educators. Ainsi, il y a maintenant un Black Liaison Officer qui sert de lien entre la communaute et les ecoles et travaille avec les enseignants et les agences de service social; cette position a ete creee en 1969 (Il existe aussi un Greek Liaison Officer, servant de lien entre la communaute grecque et les ecoles, le P.S.B.G.M. ayant plus de 6000 eleves d'origine grecque). En 1974, le P.S.B.G.M. crea aussi un comite special, le "Ad Hoc Committee on Personnel Practices as They Relate to Racial and Minority Peoples' Issues" (2). Ce comite dans un rapport soumis en 1975, a souligne la necessite d'engager plus d'enseignants noirs et grecs, d'enseigner des cours d'etudes ethniques, et un comite d'evaluation des principaux. Le P.S.B.G.M. a aussi cree a l'automne 1976 des classes d'accueil; le P.S.B.G.M. n'ayant le droit que de recevoir,

(1) Ces chiffres m'ont ete fournis par le Black Liaison Officer, M. Winston Williams, que je tiens a remercier ici, et par Unisson, volume 3, No. 3 (Juin 1975). Unisson est le bulletin de relations publiques du Conseil Scolaire de l'Ile de Montreal.
(2) Comite ad Hoc concernant les pratiques relatives au personnel et leurs relations aux problemes des minorites raciales et ethniques.

en vertu du Bill 22 alors en vigueur, que les enfants anglophones (1), ces classes d'accueil visaient en fait essentiellement l'adaptation des enfants immigrants des Antilles. Le Quebec Board of Black Educators a egalement cree, avec l'aide du P.S.B.G.M., des programmes d'education compensatoire au niveau primaire et secondaire, le Bana Program et le Da Costa Hall Program (2).

Du cote francophone, le seul indice de reconnaissance de la presence d'eleves noirs a ete un recensement des eleves et des professeurs d'origine haitienne. Cela ne veut pas dire que nombre de professeurs et d'administrateurs au sein de la commission ne sont pas conscients de l'existence de problemes pour les eleves haitiens, comme les entretiens que nous avons pu avoir nous l'ont montre; mais la commission elle-meme, en tant qu'institution, ne reconnait pas officiellement ces problemes. Il est tres difficile de savoir exactement le nombre d'eleves noirs au sein de la C.E.C.M.. En effet, les haitiens semblent etre beaucoup moins concentres dans certains quartiers que les noirs anglophones d'origine antillaise ou canadienne que l'on trouve en majorite dans certains quartiers (Quartiers Saint Antoine, Notre-Dame de Grace-Walkley, Cote des Neiges-Barclay, Ville-LaSalle, par exemple)(3), et ils sont perdus

(1) La legislation actuelle, passee par l'Assemblee Nationale du Quebec en aout 1977, la Loi 101, prevoit que seuls les enfnats dont l'un des parents a recu une education primaire en anglais au Quebec pourra aller a l'ecole anglaise. Cette legislation n'est pas presentement obeie par le P.S.B.G.M. ou la section anglaise de la C.E.C.M.

(2) Ces programmes et ces politiques entete presentes par Laferriere (1976.

(3) Sur la situation geographique des noirs a Montreal, voir, par exemple, Laferriere (1975).

parmi les francophones d'origine canadienne francaise, actuellement au nombre de presque 150 000. Le recensement effectue en 1976 denombrait eleves et professeurs d'origine haitienne, mais ces chiffres sont sans doute une sous estimation du nombre reel d'eleves haitiens en raison d'une part de l'immigration, d'autre part du fait que dans de nombreux ecoles, la population d'origine haitienne etant tres peu nombreuse, les administrateurs n'ont pas signale sa presence (1). La C.E.C.M. a cree en 1973 des classes d'accueil dont le but est d'enseigner le francais aux nouveaux immigrants et de les inserer dans le systeme scolaire en evitant, autant que possible, de leur faire perdre une ou plusieurs annees academiques. Du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975, 1533 eleves sont passes par les classes d'accueil; sur ces 1533, 80, soit a peu pres 5%, etaient creolophones; mais la plupart des Haitiens sont, a tort ou a raison, comme nous le verrons plus loin, consideres comme francophones par les enseignants et les orienteurs. On peut cependant noter que l'accroissement recent de l'immigration haitienne a Montreal fera augmenter le nombre d'eleves d'origine haitienne dans les ecoles de la C.E.C.M. lorsque les nouveaux immigrants auront des enfants ou feront venir ceuxx restes en Haiti ou aux Etats Unis. En 1969, Haiti n'etait que le quinzieme

(1) Nous voulons remercier M. Viateur Ravary de la CE.C.M. de nous avoir fourni ces chiffres.

pays de citoyennete fournisseur de travailleurs immigrants (1) avec 343 immigrants, soit 1,8 % du total de l'immigration de travailleurs au Quebec. En 1971, Haiti etait 5eme, fournissant 766 travailleurs immigrants au Quebec, soit 7,2% du total, en 1973, Haiti venait 1er en fournissant 1763 personnes, soit 11,8% du total des travailleurs immigrants de cette annee; en 1975, Haiti etait encore 1er, fournissant 1741 travailleurs immigrants au Quebec, soit 13,1% du total des travailleurs immigrants de l'annee. (Gouvernement du Quebec, Ministere de l'Immigration, 1977: 10,11). Si on examine les pays de citoyennete de tous les immigrants au Quebec, on constate qu' en 1973, Haiti venait au 3eme rang, avec 2252 immigrants, soit 8,4% de la population immigrante totale au Quebec pour l'annee; en 1974, Haiti venait au 1er rang, avec 4853 immigrants, representants 14,5% de l'immigration totale qu Quebec pour l'annee, et devancant les pays traditionnels d'immigration (Royaume-Uni, 10,5%, Etats-Unis,9,9% et France, 7,1%)(Gouvernement du Quebec, Ministere de l'Immigration, 1975:8). On peut expliquer cet accroissement de l'immigration haitienne par le fait que la situation economique en Haiti pousse les travailleurs en chomage qui le peuvent a partir d'une part, par le fait que les Etats Unis, pays d'immigration principal pour les Haitiens (2),

(1) Cette categorie groupe les immigrants entrant au Quebec pour travailler; elle exclut les immigrants parraines, personnes agees ou enfants d'age prescolaire et scolaire, et les epoux et epouses de personnes installees au Quebec.
(2) Certaines estimations font etat d'au moins 100 000 Haitiens a New York, 250 000 en Floride, et 20 000 a 30 000 a Boston, beaucoup d'entre eux etant des immigrants clandestins difficiles a recenser. Voir par exemple le journal Haiti Observateur publie par des opposants au regime duvalieriste a New York.

etaient devenus d'acces moins facile en raison de politiques officielles contre l'immigration clandestine, et par le fait que le Canada applique un systeme de points, moins discriminatoire contre les immigrants en provenance du Tiers Monde que ne l'etait le systeme precedent (Hawkins, 1972:passim)(1).

On peut expliquer le fait que les enfants haitiens n'etaient pas vus comme ayant des problemes scolaires pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, jusqu'a ces dernieres annees, l'immigration haitienne etait limitee a l'immigration de professionnels (medecins, professeurs, par exemple); les enfants issus de ce milieu socio-culturel privilegie avaient en general peu de problemes scolaires, l'environnement familial les aidant a reussir a l'ecole. Nombre de ces enfants etaient d'ailleurs scolarises dans des institutions privees, telles par exemple le College Francais, ou surtout les Colleges Stanislas et Marie de France (2). D'autre part, les Haitiens n'avaient pas veritablement d'institutions communautaires; ils etaient souvent divises (bien que la grande majorite des professionnels ait ete dans l'opposition au regime duvalieriste). Les premieres institutions d'aide communautaire (si on exclut une association de medecins d'origine haitienne) furent creees en 1972. L'une et l'autre, la Communaute Chretienne des Haitiens de Montreal, fondee et dirigee par un ancien Oblat, M. Paul Dejean, et la Maison d'Haiti Inc. s'occupent en priorite de defendre les Haitiens

(1) Il faut noter que ce liberalisme est peut etre tres superficiel. Ainsi a l'automne 1974, 1500 Haitiens furent menaces de deportation, et nombre d'observateurs remarquerent que le Ministere Federal de l'Immigration poursuivait des immigrants qui etaient noirs, pauvres et francophones.
(2) Ces deux dernieres institutions suivent les programmes d'enseignement de France et permettent a leur eleves de poursuivre des etudes superieures soit au Quebec, soit en France. Elles sont payantes, quoique aidees par les Services Culturels [illegible]

menaces d'expulsion; elles fournissent aussi un certain nombre de services sociaux (aide pour trouver un emploi, un logement, aide medicale, cours de francais et d'anglais). La Maison d'Haiti Inc. a egalement mis sur pied un programme d'education compensatoire, avec l'aide du Quebec Board of Black Educators; ce programme cependant ne regroupe l'ete qu'une trentaine d'eleves, et l'evaluation de ses resultats est pour le moins incertaine, si on en juge une these de maitrise recemment soutenue a l'Universite Concordia (Tardieu-Dchoux, 1977). Il est possible que l'accroissement de l'immigration, la discrimination, surtout visible en matiere d'immigration, et les problemes rencontres par les nouveaux immigrants (certains etant des travailleurs manuels et non plus des professionnels) resulteront bientot en la creation de groupes actifs et nombreux, qui seront alors reconnus par les autorites etablies (1). Il semble cependant que le type d'explication propose par Glick (Glick, 1975), a savoir que, a New York, un groupe ethnique haitien avait ete cree en raison des demandes des programmes et des institutions sociales americains reclamant des interlocuteurs

(1) Certains membres de la Maison d'Haiti Inc. ont fait etat d'une fin de non recevoir que certains commissaires de la C.E.C.M. leur auraient adressee concernant les subventions de programmes d'education compensatoire d'ete. Il est difficile de savoir si cette fin de non recevoir avait des raisons politiques (La Maison d'Haiti Inc. ayant de nombreux membres de tendance marxiste) ou des raisons d'ordre technique, le programme etant considere comme non necessaire par ces commissaires...

representant les differentes communautes ethniques,, ne puisse tenir pour Montreal, d'une part parce que les institutions sociales quebecoises reclament beaucoup moins la participation des citoyens que celles de New York, d'autre part parce que les Haitiens de Montreal, malgre leurs divergences politiques, ont le plus souvent une identification nationale tres forte en tant qu'Haitiens (1).

Malgre l'absence de groupes communautaires forts qui se feraient les porte-paroles des Haitiens de Montreal, comparable, par exemple a ceux des groupes anglophones, tel le Quebec Board of Black Educators, le Negro Community Center, ou l'organisation regroupant nombre de ces groupes, la Black Community Central Administration of Quebec, il est possible de discerner, a travers diverses sources de donnees certains problemes scolaires auxquels sont confrontes les eleves haitiens de la C.E.C.M, ouvert nouveaux immigrants d'origine sociale modeste. L'analyse d'entretiens que nous avons pu avoir avec des enseignants et des administrateurs de la C.E.C.M., avec des membres de la communaute haitienne de Montreal et de New York, ainsi que l'analyse qualitative de certaines questions d'un questionnaire passe en juin 1977 dans une ecole secondaire ayant un assez grand nombre d'eleves haitiens (2) Nous a permis de distinguer des problemes de trois types: linguistique, culturel (tenant a des differences entre l'institution scolaire au Quebec et en Haiti) et racial, que nous allons examiner tour a tour.

(1) Voir par exemple La Presse, mardi 6 janvier 1976. M. Jean Alfred, quebecois d'origine haitienne elu a l'Assemblee nationale du Quebec sous l'etiquette du Parti Quebecois en novembre 1976, et le premier noir elu a cette assemblee, est sans doute l'exception qui confirme la regle, car i insiste sur la necessite pour les immigrants de s'integrer, sans toutefois, il est vrai, s'assimiler (Montreal Star, 1er decembre 1977, p.A 3.

(2) Ces entretiens ont ete effectues par M. Simon Marcelin, un etudiant en education compare d'origine haitienne. La population comprenait [illegible] eleves haitiens [illegible]

Des observateurs (Tardieu-Dehoux, 1977, par exemple) ont recemment remarque qu'un grand nombre d'eleves d'origine haitienne se trouvaient en professionnel court ou long dans les ecoles secondaires de la C.E.C.M.. Le "professionnel" en general, et le professionnel court en particulier, ont la mauvaise reputation d'etre des voies de garage, qui servent a garder les eleves a l'ecole, sans leur permettre plus tard de poursuivre des etudes post secondaires; on peut se demander pourquoi cet echec scolaire des eleves haitiens. L'un des premiers facteurs est peut etre d'ordre linguistique. La quasi totalite des Haitiens nes et eleves en Haiti parlent et comprennent le creole haitien. Quoiqu'il soit tres difficile de definir les creoles en general, on peut considerer que ce sont des langues resultant de l'insertion d'elements lexicaux europeens dans un moule syntaxi- d'origine africaine(1); on a souvent denigre les differents creoles, en affirmant que c'etait des langues europeennes mal parlees. Des recherches linguistiques recentes ont prouve que les creoles etaient des langues avec leurs lexiques et leurs syntaxes propres (par example, in Hymes,1971, passim ou Todd, 1974). Si tous les Haitiens comprennent le creole (2)

(1) Sur les problems de definition des creoles et pidgins, voir par exemple Todd, 1974)
(2) Tous les Haitiens eleves en Haiti, bien sur. Les enfants nes a l'etranger comprennent parfois mal le creole; a New York, par exemple, nombre d'enfants haitiens, voulant s'assimiler avec les petits noirs americains et eviter d'etre traites de "Frenchies" oublient le creole, ou le ffrancais s'ils l'ont jamais su, ce qui cree des tensions entre les generations, les parents parlant souvent mal l'anglais.

et le parlent, seulement un petite minorite parlent et comprennent le francais couramment. Un grand nombre d'Haitiens, en particulier ceux de Port au Prince, la capitale, ont une comprehensionplus ou moins etendue du francais . Craig (1971:376) par exemple a distingue quatre categories de comprehension pour les creolophones de la langue coloniale europeenne proche de leur creole; dans le premier groupe, les creolohpones peuvent comprendre et utiliser eux meme la langue dominante (1), dans la classe B, les creolohpones comprennent la langue dominante, mais ne peuvent l'utiliser que sous pression; ils l'ont apprise par contact avec les moyens de communication de masse, par quelques contacts avec ceux qui parlent la langue dominante mais ne la parlent pas habituellement; dans la classe C, Craig groupe les creolophones qui ont une connaissance passive de la langue dominante: ils peuvent la comprendre, en gros, mais ne peuvent l'utiliser pour s'exprimer; dans la classe D, enfin, on trouve les creolophones qui ne connaissent absolument pas la langue dominante. En Haiti, la plupart des paysans se trouvent dans la classe D, a savoir qu'ils ne peuvent ni parler ni comprendre le francais. Les pauvres habitants de Port au Prince se trouvent surtout dans la classe C, c'est a dire qu' ils comprennent plus ou moins, mais qu'ils ne peuvent s'exprimer en francais; dans la classe B, on retrouve la petite bour-

(1) Nous preferons le terme de langue dominante au terme de langue standard employe par Craig. La notion de langue dominante implique une relation de pouvoir social, alors que la notion de langue standard peut etre comprise comme impliquant que le creole est une langue anormale, donc de moindre valeur.

Sur le problème du creole, langue dominee, voir Bebel-Gisler (1976), et pour les implications educatives de ce problème a Montreal, voir

geoisie, dans la classe A la grande bourgeoisie et l'elite intellectuelle. En Haiti, seuls ceux que l'on trouve dans les classes A et (partiellement du moins) B sont alphabetises. La connaissance de la langue dominante, le francais, indique donc l'appartenance aux classes superieures, mais ces classes superieures ont aussi une connaissance de l'une des formes de creole (Valdman (1968) a en effet distingue la naissance d'un creole urbain, plus proche du francais que le creole des regions isolees). Quelles sont les consequences de cette situation pour les Haitiens de Montreal? Tout d'abord, les eleves haitiens sont consideres le plus souvent par le personnel de la C.E.C.M. comme francophones. Or nous venons de voir que les seuls veritables francophones, ceux de la classe A, constituent une toute petite fraction de la population haitienne (moins de 5% selon certains estimes); cette "elite" socialement dominante, est le plus souvent fortunee et envoie ses enfants a l'ecole privee. Beaucoup d'Haitiens dans les ecoles de Montreal appartiennent sans doute aux classes B et peut etre C; il faudrait en fait evaluer leurs capacites a comprendre et a s'exprimer en francais, et, si besoin est, les placer dans des classes d'accueil ou des classes de francais langue seconde. Cette solution "technique" rencontrerait cependant plusieurs opposition. D'une part de telles classes coutent cher et il n'est pas sur que la C.E.C.M. dispose de suffisament de fonds; d'autre part, ce placement rencontrerait sans doute l'opposition des eleves haitiens eux meme, car il equivaudrait a reconnaitre leur statut social inferieur, dans une societe ou la capacite de parler le fran-

cais est tenue comme l'un des signes les plus surs de l'appartenance a l'elite, et ce dans une societe tres fortement stratifiee par classe et couleur de peau (Hernkovits, 1966; McCloy, 1966; Comitas, 19) Il est donc tres difficile de faire admettre a de jeunes haitiens qu'ils ne parlent pas francais couramment. La relation au creole est aussi assez ambigue: pour certains nationalistes haitiens, le creole est devenu le signe de l'haitianite et, langue maternelle, devrait etre valorisee. Ainsi, par exemple, George Mathelier a consacre tout un chapitre de sa these sur"Pedagogie et Bilinguisme en Haiti" a demontrer que le creole est une langue (Mathelier, 1976: chapitre VI); la "creolitude" est defendue, comme naguere la negritude, par les cercles intellectuels de gauche de Port au Prince (voir par exemple les articles sur la creolitude dans Le Petit Samedi Soir, hebdomadaire de Port au Prince, durant tout 1977), ou par la revue Sol publiee a New York. Ce mouvement est sans doute un mouvement d'intellectuels, qui savent lire et ecrire, et sont sans doute presque tous dans la classe A de Craig, mais il indique bien l'identification au creole. Or le jeune Haitien arrivant a l'ecole quebecoise, qu'il parle bien ou mal le francais, voit sa langue maternelle, le creole denigree.(1). Tres souvent, egalement, le jeune Haitien se refugie avec ses compatriotes et parle

(1) Un eleve haitien m'a dit s'etre vu interdire de "parler "petit negre" par l'un de ses professeurs quebecois.

creole avec eux. Cette attitude est souvent perçue par les enseignants non haitiens comme une sorte de defiance, et les eleves haitiens sont soupconnes de railler leurs professeurs ou leurs camarades quebecois. Enfin, certains jeunes Haitiens considerent que le francais parle par les quebecois est pour eux difficilement comprehensibles en raison de difference d'accent, de lexique et de syntaxe, certains quebecois de naissance parlant un francais montrealais tres influence par l'anglais. Ces difficultes d'intercomprehension sont souvent reelles, mais elles peuvent etre aussi un moyen pour les jeunes haitiens, minorite raciale au sein de l'ecole et de la societe, de rabaisser le groupe blanc dominant, en montrant que les quebecois eux aussi parlent une sorte de creole et non le prestigieux francais "standard"...

Il semble qu'un effort d'education des enseignants, mais aussi des jeunes Haitiens eux meme et de leurs camarades blancs doive etre entrepris pour montrer aux membres des deux groupes en presence que le creole, tout comme le francais parle au Quebec, est une veritable langue, qu'il existe une litterature haitienne en francais, mais aussi en creole, de meme que certains ecrivains du Quebec ecrivent en francais standard, et d'autres en franco-quebecois. Il semble que litterature, linguistique et socio-linguistique puissent jouer ici un role modeste mais efficace en vue d'une certaine intercomprehension.

Un second type de problèmes rencontrés par les jeunes haitiens dans les écoles de Montréal tiennent aux différences entre les systèmes scolaires d'Haiti et du Québec.

Tout d'abord, il faut noter que l'éducation en Haiti est un privilège. Le recensement de 1950 notait que 90,4% de la population etait analphabète (Moore,1972: chapitre 11); selon Rotberg (1971: 308 et suivantes) en 1955, 17,2% de la classe d'âge 5-14 ans avait été inscrit à l'école au moins une fois, mais en 1967 seulement 13,4% des enfants des villes et 10,3% des enfants des campagnes avait jamais ete a l'ecole. Encore faut-il savoir que cette inscription ne signifie pas que les enfants vont a l'ecole regulierement et y apprennent quoi que ce soit; seules certaines ecoles privees dispensent une education de qualite. Selon Matholier (1976), cet echec de l'ecole haitienne est du au fait que l'enseignement s'y est presque toujours donne en francais alors que le francais n'est la langue que de 3% de la population. Rotberg lui souligne que 7% de la population est capable de parler et d'ecrire le francais, mais que l'echec de l'ecole est du a la situation politique et a la corruption du regime en place. Ainsi, parmi les enfants arrivant a Montreal, peu sont ceux qui ont pu suivre en Haiti une scolarite normale, ou meme ceux dont les parents ont recu une certaine education. Quoique certaines tentatives d'alphabetisation en creole aient eu lieu (voir par exemple la revue Rayonnement, organe de l'ONAAC, ou encore de Ronceray et Petit-Frere, 1975), les quelques sujets qui auraient suivi ces cours d'alphabe-

tication en créole en Haiti, s'il y en a dans les écoles de Montréal, devraient apprendre le français, et surtout une orthographe très différente de l'écriture quasi phonétique du créole (1). Il semble que la plupart des élèves arrivant à Montreal en cours d'études souffrent surtout d'une scolarisation très incomplète: certains adolescents ne savent ni lire ni écrire, par exemple, et il est hors de question de les mettre dans des classes correspondant à leur niveau scolaire, une 2ème ou une troisième année québécoise par exemple. Il faudrait établir, pour ces élèves, des classes d'accueil, où ils apprendraient le français, et surtout de rattrapage, pour compenser leur manque de scolarisation. Ces classes pourraient, par exemple, être situées en un autre lieu qu'une école traditionnelle, pour que les élèves ne se sentent pas humiliés d'être dans des classes de rattrapage, et pourraient inclure, en plus des jeunes Haitiens, les franco-québécois de plus en plus nombreux ayant des retards scolaires.

Même lorsque les jeunes Haitiens n'ont aucun retard scolaire, la situation culturelle dans laquelle ils se trouvent est très différente de la situation haitienne. L'école en Haiti privilégie l'apprentissage par coeur, la compétition et les examens, et l'autorité du maître. L'enseignant a toute autorité, dicte souvent ses cours, et a le droit de punir faire subir des châtiments corporels aux élèves. L'école du Québec contemporain apparaît souvent comme anarchique au

(1) Il faut noter qu'il y a plusieurs façon d'écrire le créole, toutes plus ou moins "phonétiques". Sur le problème de l'écriture du créole, voir par exemple, le numéro spécial du [illegible]

jeune Haitien. La participation des élèves, et l'autonomie individuelle, prônées par la philosophie de l'éducation progressive, et par le rapport Parent au Quebec, et établies dans la plupart des écoles de Montréal sont à l'opposé des normes de l'école haitienne, proche de l'école française du XIXème siecle, où le conformisme et l'obéissance étaient valorisés. Le jeune Haitien n'ose souvent pas participer, et apparaît ainsi comme terne et peu intelligent au professeur québécois; le professeur québécois, quant à lui, apparaît comme manquant de dignité au jeune Haitien, comme n'étant pas un veritable professeur digne de respect.

Le jeune Haitien et ses parents ne comprennent en souvent pas la structure du cursus universitaire canadien en général, et québécois en particulier (le Québec ayant, par exemple, des institutions n'existant pas ailleurs en Amerique du Nord, les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel, ou CEGEP, niveau intermédiaire entre le secondaire et le niveau universitaire); ils ne comprennent pas le rôle des administrateurs et des professionnels non-enseignants, tels les responsables des services psychologiques ou sociaux, et ne tirent pas partie de ces différents services. Quant aux parents, ils sont souvent perçus par les enseignants et les administrateurs comme ne participant p pas à la vie de l'école. On peut expliquer cette absence de participation par la peur de se faire remarquer (certains de ces parents étant, par exemple, des immigrants illégaux; d'autres ayant acceptés et interiorisé un système de domination

ou les personnes en position d'autorité ont tous les droits); de plus il faut noter qu'en Haiti, les parents ne sont pas censés participer, et que le domaine scolaire est le domaine absolu de l'enseignant auquel on fait confiance presque aveuglément. Beaucoup de parents haitiens considéreraient comme "malpoli" (1) de demander des comptes à l'enseignant, en Haiti comme au Québec. Cette attitude est renforcée par le fait que beaucoup de ces parents travaillent, parfois avec des horaires tels qu'ils ne peuvent aller rencontrer les enseignants, et que nombre d'entre eux n'osent s'exprimer dans un français qu'ils parlent mal. Il est possible que des actions de l'école par l'intermédiaire d'institutions de la communauté (église, groupes sociaux, par exemple) et qu'un agent de liaison haitien capable de jouer le rôle de conseiller, d'acculturateur, et de traducteur, puissent rapprocher les parents haitiens de l'école.

Enfin le curriculum et les méthodes pédagogiques sont très différentes en Haiti et au Québec. En Haiti, le bon élève apprend par coeur et répète mot pour mot les paroles du professeur et le texte du livre, ce qui paraît peu créatif au professeur québécois. Les examens haitiens ne tentent pas de voir si l'enfant a bien compris, mais à savoir s'il a bien mémorisé ses leçons. Devant les tests québécois le jeune Haitien est perdu. Il faudrait encore

(1) "malpoli" en Haiti signifie très grossier, comme dans certaines campagnes françaises.

une fois insister sur l'aspect totalement étranger de la situation de test, et en particulier de test psychologique, pour le jeune Haitien. Il faudrait encore souligner que les tests d'intelligence sont inconnus dans la plupart des écoles haitiennes, et que les critiques que l'on a pu faire de ces tests pour les noirs américains (items standardisés sur des populations blanches urbaines, n'ayant aucun rapport avec les expériences vécues de l'enfant etc..., voir Samuda,(1973) par exemple) sont certainement valables pour les Haitiens qui proviennent d'une culture toute autre que la culture québécoise ou même nord américaine en général (1). Le contenu même de l'enseignement est très différent en Haiti et au Québec. L'école haitienne privilégie les belles lettres et les études littéraires, faisant de l'école un moyen d'ascension sociale pour quelques individus "forts" (2) de la petite bourgeoisie, et formant à des études que l'on peut faire en Haiti, c'est à dire surtout, pour la bourgeoisie, le droit et la médecine (3). Ainsi, les études techniques ne sont pas valorisées en Haiti, et seuls ceux qui peuvent aller aux Etats Unis, au Canada ou en Europe pouvent poursuivre de telles études; l'éducation

(1) Cette critique des tests s'applique aussi au cas des autres néo-québécois, et des québécois des classes populaires.
(2)"fort" signifie à la fois intelligent, éduqué, astucieux. Le terme correspond en gros au colloquialisme français"as", comme dans "c'est un as"
(3) Nombre de ces diplômés n'exercent pas, car ils viennent de familles riches. Il existe quelques écoles privées ouvertes pour enseigner le commerce aux enfants de la petite bourgeoisie qui doivent travailler.

semble avoir pour but plus de contribuer à justifier symboliquement les privilèges des familles dominantes plutôt que de contribuer au développement économique, du moins si on extrapole un peu à partir de l'analyse de Chancy (1972): nous sommes sans doute assez loin de l'idéologie dominante de l'école au Québec, celle de l'égalité des chances. Quant au contenu de l'enseignement donné à l'école québécoise, il a peu de rapport avec les expériences de l'enfant qui arrive d'Haiti, et les histoires ou exemples que l'on peut trouver dans les manuels québécois ne "parlent pas" au jeune Haitien. On pourrait penser incorporer dans le curriculum, et surtout dans les exemples et les histoires présentées à l'école des éléments de la culture haitienne, éléments qui seraient bénéfiques pour les jeunes Haitiens, en valorisant des éléments d'une culture qu'il connait et qu'il aime, et pour les jeunes Québécois, en leur ouvrant les horizons d'un monde nouveau. On peut ici mentionner les expériences faites à New York, ou, dans certains programmes bilingues créole-anglais ou français-anglais, ou dans certaines écoles ayant une population haitienne importante, certains éléments de la culture haitienne sont utilisés: par exemple, les vévés, figures traditionnelles du Vaudou, peuvent être utiliser pour enseigner les mathématiques, la géométrie (en raison de leur symétrie par exemple), l'art, etc... (1).

(1) Nous voudrions remercier Mad. Michelle Auguste, consultante pédagogique au Board of Education de la ville de New York pour nous avoir fourni des informations sur l'éducation des Haitiens dans les écoles de cette ville et des exemples de curriculum [illegible]

Les derniers type de problèmes que les élèves haitiens rencontrent dans les écoles de la C.E.C.M. viennent soit du racisme de certains professeurs ou élèves québécois, soit, le plus souvent, d'une certaine xénophobie dûe à un manque d'habitude de la présence d'étrangers. En effet, les immigrants au Québec ont traditionnellement envoyé leurs enfants à l'école anglaise, l'école française étant ainsi très homogène. Les haitiens sont l'un des groupes immigrants les plus récents et les plus nombreux à envoyer leurs enfants à l'ecole française; ils sont également très "visibles", étant quasiment les seuls noirs dans leste écoles. A l'absence d'habitude de l'étranger existant parmi les jeunes québécois, il faut ajouter certains sentiments anti-immigrants, les immigrants étant perçus comme des concurrents économiques et comme favorisés par la bourgeoisie anglophone détentrice du pouvoir économique (1). D'autre part, pour les jeunes Haitiens, l'attitude vis à vis des blancs est ambivalente. D'une part, ils se sentent en pays étranger; ils ont peur d'un éventuel racisme, et d'autre part, les blancs sont, traditionnellement, les étrangers dominant en Haiti. De plus la couleur de peau est un élément qui peut influencer le

(1) Il y eut, durant certains étés des bagarres entre pauvres francophones, souvent de jeunes chômeurs, et pauvres noirs anglophones, dans le quartier Côte des Neiges en particulier. Depuis cinq ans, on ne signale aucune de ces bagarres, et il semble que le problème ait été résolu.

statut social d'un individu, l'individu clair de peau étant le plus souvent de statut supérieur, ou étant favorisé pour accéder à un statut supérieur (un "beau bébé" est souvent, en Haïti, un bébé clair de peau) (Comitas,). Il est vraisemblable que cette ambivalence, et que le rejet des individus les plus foncés (même si ce rejet est rarement manifesté) s'atténueront avec la longueur du séjour au Québec, mais ce facteur joue sans doute présentement, et il importait que les enseignants et les administrateurs en soient conscients, afin qu'ils deviennent "aveugles à la couleur" de leurs élèves, et ne favorisent pas, inconsciemment et indirectement le plus souvent, la dénigration des enfants noirs. Cette dénigration inconsciente (1) permet d'expliquer l'usage du créole, symbole valorisant de l'identité haïtienne, contre les usages indifférents ou hostiles. Il semble que des éléments d'introduction à la culture québécoise pour les Haïtiens, et à la culture haïtienne pour les Québécois puissent permettre d'éliminer certaines prohibées de relations entre les deux groupes ethniques. Il faudrait également interdire toute manifestation de comportement raciste, car, si on ne peut changer

(1) Cette dénigration n'est pas toujours inconsciente, l'un de nos assistants de recherche haïtiens s'étant entendu annoncer par un professeur avec qui il parlait que les Haïtiens ne valaient rien et qu'il (ledit professeur) était raciste et fier de l'être...

rapidement les attitudes, on peut empêcher des comportements injurieux pour les jeunes noirs.(1). Il faut noter ici qu'un examen curseif de nos données ne semble pas révéler un sentiment raciste anti-blanc de la part des jeunes Haitiens, contrairement à ce qui se passe aux Etats Unis, par exemple, où les jeunes Haitiens s'identifient parfois avec les noirs américains et adoptent les sentiments anti-blancs de certains militants (2).

(1) Nous présentons ici la position récente des chercheurs s'occupant des relations interethniques aux Etats Unis. Jusqu'il y a une dizaine d'années, lesprogrammes de relations interethniques ou interraciales américains essayaient de changer les attitudes des groupes en présence par l'éducation, des rencontres, des techniques psychosociologiques tels le psychodrame, la dynamique de groupe, etc... Depuis quelques années, la lutte contre un certain racisme institutionnel et les échecs des techniques psychosociologiques ont amené les chercheurs à modifier les comportements, espérant que les attitudes suivraient les comportements, selon une certaine perspective behavioriste.

(2) Nous voudrions remercier M. Dupuis, directeur de l'Haitian Community Center (un"neighborhood Serice Center), agence de services sociaux, de Amsterdam Avenue à New York, pour nous avoir fait part de cette identification des jeunes haitiens de New York aux problèmes noirs américains.

Références citées:

Bebel-Gisler, Dany

1976 La Langue créole, force jumelée. Paris: L'Harmattan

Bullock, Henry Allen

1970 A History of Negro Education in the South, From 1619 to the Present. New York: Praeger Publisher

Chaney, Max

1972 "Education et Developpement en Haïti" in Douyon, Enerson, Culture et Developpement en Haïti. Montréal:

Comitas, Lambros and David Lowenthal, eds.

1973 Slaves, Free Men, Citizens. West Indian Perspectives. Garden City, N.Y.: Anchor Books.

Craig, Dennis

1971 "Education and Creole English in the West Indies: Some Sociolinguistic Factors" in Hymes, Dell, ed., Pidginization and Creolization of Languages. New York: Cambridge University Press: 371-392.

DeJean, Yves

1975 (?) Ti Liv Otograf Kreyol. Montréal: Agence de Presse Libre du Québec.

Domingue, Nicole et Michel Laferrière

1977 "Dialects, Creoles and Dominated Languages: Consequences for the Academic Achievement of Black Students in French and English Schools in Montreal". Communication faite aux Sociétés Savantes du Canada, juin 1977, à être publiée en 1978 dans Interracial Education.

Gouvernement du Quebec. Ministère de l'Immigration. Service de la Recherc

1975 "Immigrations Langues, 1969-1974." Bulletin Spécial No4. Montreal: Gouvernement du Québec.

1977 "Travailleurs Immigrants au Québec". Bulletin Spécial No 5. Montréal: Gouvernement du Québec.

Grew, Stewart

1974 "The Blacks of Amber Valley--Negro Pioneering in Northern Alberta", Canadian Ethnic Studies, VI , No. 1-1:17-38

Hawkins, Freda

1972 Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern Montreal: McGill-Queen's University Press.

Herskovits, Melville

1966 The New World Negro. Bloomington, Ind.: Indiana University Press.

Hymes, Dell ed.

1971 Pidginization and Creolization of Languages. New York: Cambridge University Press.

Glick, Nina B.

1975 "The Formation of a Haitian Ethnic Group", thèse de Ph.D., Département d'Anthropologie, Columbia University, New Yo:

Laferrière, Michel

1975 "The Blacks in Montréal: Minorities Among Minorities", communication à la reunion annuelle de la Society for the Study of Social Problems, San Francisco, août.

Laferriere, Michel

1976 "The Education of Black Students in Montreal Schools: An Emerging anglophone Problem, a non-existent Francophone Preoccupation". Communication à la Conférence sur Les Groupes Ethniques Canadiens et l'Education, Canadian Plains Research Center, Regina, Sask. A paraître dans les Actes Culture, Education and Ethnic Canadiana, en janvier 1978.

Mathelier, Georges

1976 "Pédagogie et Bilinguisme en Haïti", Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres, Université de Fribourg, Suisse.

McCloy, Selby T.

1966 The Negro in the French West Indies. Lexington, Ky: University of Kentucky Press.

Merton, Robert K. et Robert A. Nisbet

1966 Contemporary Social Problems. New York: Harcourt, Brace Jovanovich.

Moore, Ernest C.

1972 Haiti. Its Stagnant Society and Shackled Economy. Jericho, N.Y.: Exposition Press.

de Roncemay, Hubert et Serge Petit-Frere

1975 "Projet expérimental sur le bilinguisme créole-français au niveau de l'enseignement primaire en Haïti." Port-au-Prince: Cahiers du C.N.I.S.S. No.15

Rotberg, Robert I.

1971 Haiti: The Politics of Squalor. Boston: Houghton-Mifflin

Samuda, Ronald J.

1975 Psychological Testing of American Minorities: Issues and Consequences. New York: Dodd, Mead.

Schreiber, Jan Edward

1971 In the Course of Discovery: West Indian Immigrant Children in Toronto Schools. Toronto: Board of Education of the City of York.

Tardieu-Dehoux, Charles

1977 "L'Evaluation et l'Orientation des Etudiants Immigrants Haitiens a Montreal", these de M.A. en Technologie de l'Education, Universite Concordia, Montreal.

Todd, Loreto

1974 Pidgins and Creoles. London: Routledge and Kegan Paul.

Valdman, Albert

1968 "The Language Situation in Haiti", in Schaedel, R., ed., Research Resources in Haiti. New York: Research Institute for Modern Man: 155-203.

Winks, Robert W.

1971 The Blacks in Canada. New Haven, Conn: Yale University Pre